

Portable à l'école. « Le symptôme d'un mal plus général »

Jean-Jacques Delaunay (Manche) ■

L'usage abusif du portable à l'école n'est que le symptôme d'un mal plus général. Conformément à la loi du 3 août 2018, l'usage du téléphone portable est interdit dans les écoles et les collèges.

Il s'avère que cette interdiction n'est pas respectée puisqu'à l'occasion de l'actuelle rentrée scolaire, plusieurs établissements volontaires ont pris la décision d'expérimenter la « pause numérique » consistant à imposer aux élèves de déposer leur appareil dans un bac à l'arrivée dans les enceintes scolaires. Ce qui les en prive non seulement en classe, mais également durant les récréations.

Comment interpréter cet usage du téléphone portable par ces jeunes élèves qui était devenu effréné, sinon abusif, depuis quelques années, dégradant leur concentration, perturbant souvent les cours et altérant les rapports sociaux en dehors même de la salle de classe ?

Je pense qu'il reflète simplement son usage par l'ensemble de la société. En effet, combien de fois ai-je pesté contre l'interruption d'une conversation entre amis dès qu'un de nos téléphones sonnait : priorité est alors quasiment systématiquement accordée au correspondant éloigné devant les personnes présentes dont la conversation est brutalement et irrespectueusement interrompue pendant de longues minutes.

D'une fonction pratique dans certains cas et indispensable en cas d'urgence, le smartphone est devenu un recours systématique et abusif en tout temps et en tout lieu.

Lors de mes récentes visites de musées, il est devenu impossible d'approcher les œuvres exposées dont l'abord est systématiquement confisqué par les personnes les photographiant à l'aide de leur smartphone qui fait office d'un troisième œil se substituant très souvent à leurs véritables yeux.

Autre exemple : lors de randonnées en groupe constitué, plutôt que d'échanger et de se concerter entre nous pendant quelques minutes pour identifier une plante observée, le recours immédiat à la sacro-sainte application dédiée est devenu un réflexe.

Ainsi, d'outils pratiques à utiliser dans certaines circonstances et précieux en cas d'urgence, le téléphone portable et le smartphone sont devenus notre deuxième cerveau si ce n'est quelquefois notre premier cerveau !

Avec des conséquences sociales déjà perceptibles, sans préjuger des effets à long terme plus graves et d'une autre nature quand ces outils tendent à amputer nos capacités mémorielles et cognitives.



« Plusieurs établissements volontaires ont pris la décision d'imposer aux élèves de déposer leur téléphone portable dans un bac à l'arrivée dans les enceintes scolaires. » (Photo d'illustration). Jérôme Fouquet, Ouest-France